



Municipalité de Baie-des-Sables

Bulletin municipal

Rapport du maire - Novembre 2016

Dans ce numéro

Rapport du maire	1
Traitement des membres du conseil	2
Rapport financier 2015	2
Programme triennal des immobilisations	3
Liste des contrats importants	4
Indications budgétaires pour l'année en cours	4
Orientations générales du budget 2017	4

Conformément à l'article 955 du *Code municipal du Québec*, dans le cadre du processus d'adoption de budget, le maire doit au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, faire rapport sur la situation financière de la municipalité. Ce rapport qui vous est distribué aujourd'hui a été présenté au conseil à la séance ordinaire du 7 novembre 2016.

Je vous présente un rapport traitant des dossiers des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe et du dernier programme triennal des immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice financier en cours et des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal des immobilisations.

Sont également déposées, une liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et une liste des contrats comportant une dépense de 2 000 \$ et plus avec le même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Tel que requis par la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire ou d'un organisme supramunicipal sont incluses dans le rapport.

Avant de procéder au rapport proprement dit, je dois souligner quelques points importants qui sont à la base des informations qui vous seront données. La population de notre municipalité selon le dernier décret est de 629 habitants. L'évaluation foncière imposable en 2016 est de 41 337 500 \$ alors que l'évaluation non imposable est de 3 971 600 \$ pour un total de 45 309 100 \$.

La municipalité dispense à ses contribuables des services de gestion financière, d'administration, de greffe, d'évaluation foncière, de sécurité publique (service centralisé d'appels d'urgence (SCAU) 911, police et pompiers), de voirie et d'enlèvement de la neige, d'éclairage public, d'aqueduc et d'égout, de vidange des boues de fosses septiques, de collecte et de disposition des matières résiduelles, d'urbanisme, de développement, de loisirs et de bibliothèque.

La municipalité emploie trois personnes à temps plein, soit le directeur général et secrétaire-trésorier, le directeur des travaux publics et un opérateur journalier. Elle emploie, à temps partiel, une directrice générale adjointe, une concierge et des employés affectés à différents travaux publics et de loisirs. En plus de la responsable, une équipe de bénévoles est également en place pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale.

Municipalité de Baie-des-Sables

20, rue du Couvent

C.P. 39

Baie-des-Sables (Québec)

G0J 1C0

Tél. : 418 772-6218

Télec. : 418 772-6455

Messagerie :

baiedessables@lamatanie.ca

Site Internet :

www.municipalite.baiedessables.ca

Heures d'ouverture

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

SADC
de la région de
MATANE

Traitement des membres du conseil

En 2016, la rémunération de base annuelle du maire est de 4 206 \$ et celle de chaque membre du conseil est de 1 402 \$. En plus de la rémunération de base, tout membre du conseil municipal reçoit une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié du montant de la rémunération de base. La Municipalité régionale de Comté (MRC) verse au maire ou à son remplaçant une rémunération de base incluant l'allocation de dépense de 206 \$ pour chaque séance régulière, spéciale ou du comité administratif de la MRC à laquelle il assiste.

Rapport financier 2015

Selon le rapport du vérificateur externe, les états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 2015 révèlent des revenus de 1 163 591 \$, des dépenses de 1 165 042 \$ et un surplus des activités financières de fonctionnement de 101 744 \$ après la conciliation des immobilisations, du financement et des affectations. Ce surplus a été réalisé grâce à des revenus de taxes supplémentaires (augmentation du rôle d'évaluation) et à la réalisation de certaines dépenses à moindre coût en matière d'administration générale, de transport et d'hygiène du milieu. Tenant compte de ce qui précède, l'excédent de fonctionnement non affecté est de 49 852 \$ et l'excédent de fonctionnement affecté au 31 décembre 2015 à des dépenses de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2016 est de 91 902 \$. Cet excédent de fonctionnement affecté inclut une somme non utilisée de 54 937 \$ provenant du Fonds Cartier.

Quant aux investissements réalisés en 2015, ils totalisent 159 959 \$. Les crédits nécessaires au financement de ces investissements proviennent en grande partie du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM), de Développement Économique Canada (Initiative d'investissement local), du Fonds de développement des territoires (FDT) et du surplus accumulé. Le détail de ces investissements se trouve dans le tableau ci-dessous.

Investissements réalisés en 2015

1	Travaux d'amélioration du réseau routier (rue de l'Église et route Lepage)	80 807 \$
2	Remplacement d'équipement pour le service des travaux publics	1 485 \$
3	Amélioration du réseau d'éclairage public	1 597 \$
4	Remplacement de conduites au bâtiment de traitement de l'eau potable et réseau de distribution	15 436 \$
5	Rénovation extérieure du centre communautaire	60 634 \$
Total		159 959 \$

Rapport du vérificateur externe

Les états financiers de la Municipalité ont été audités par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Le rapport confirme que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2015 ainsi que le résultat d'opération pour l'exercice terminé à cette même date, le tout en conformité avec les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

Programme triennal des immobilisations 2016-2017-2018

À titre d'information, vous trouverez ci-joint le programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 qui a été adopté par le conseil municipal à sa séance extraordinaire du 17 décembre 2015. Comme vous pouvez le constater, certaines dépenses d'investissements ont été réalisées, d'autres sont en cours de réalisation, alors que d'autres dépenses d'immobilisations ont également été reportées et pourraient voir le jour seulement dans les prochaines années selon les priorités du conseil municipal en poste.

#	Investissements	2016	2017	2018
1	Amélioration du réseau d'éclairage public (installation de lampadaires)	3 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
2	Amélioration au garage municipal	4 000 \$		
3	Achat d'équipements pour le service des travaux publics	2 000 \$		
4	Acquisition d'un tracteur pour l'entretien du territoire		40 000 \$	
5	Prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout (route 132 sud)			750 000 \$
6	Réaménagement et rénovation au centre communautaire	25 000 \$	40 000 \$	30 000 \$
7	Réfection du quai	100 000 \$		
8	Aménagement d'une vidange sanitaire pour les véhicules récréatifs	2 000 \$		
Coût total des investissements prévus		136 000 \$	83 000 \$	783 000 \$

#	Détail du financement	2016	2017	2018
1	Surplus accumulé	11 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
2	Financement à long terme (règlement d'emprunt)	125 000 \$	80 000 \$	212 299 \$
3	Programme de transfert de la taxe sur l'essence et contribution du QC (TECQ)			567 701 \$
Total du financement prévu		136 000 \$	83 000 \$	783 000 \$

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Période du 2015-10-01 au 2016-09-30

Contractant	Objet	Montant
Hydro-Québec	Électricité	29 843 \$
Ville de Matane	Entente relative à l'exploitation du lieu d'enfouissement technique (LET) et de l'écocentre	28 870 \$
MRC de La Matanie	Quotes-parts (administration générale, ventes pour non-paiement des taxes, assurances collectives, inforoute, évaluation, matrices graphiques, service régional de sécurité incendie, gestion des cours d'eau, transport adapté, plan de gestion des matières résiduelles, urbanisme, vidange des boues de fosses septiques, CLD, développement rural et équipements supralocaux)	200 555 \$
Ministère du Revenu du Québec	Déductions sur les salaires versés et contribution de l'employeur	50 984 \$
Bouffard Sanitaire inc.	Collecte, transport et traitement des matières résiduelles	39 374 \$
Les Pétroles BSL S.E.C.	Fourniture de diesel et d'huile à chauffage	
Ministère de la Sécurité publique	Services de la Sûreté du Québec	34 727 \$

Indications budgétaires pour l'année en cours (2016)

En ce qui concerne l'année en cours, les revenus prévus pour un montant de 1 003 150 \$ sont comptabilisés à 87 % soit 867 795 \$ au 30 septembre 2016. Les dépenses totales avant affectations prévues au budget pour l'année en cours s'élèvent à 872 365 \$ et ont été comptabilisées à 73 % soit un montant de 636 601 \$ au 30 septembre 2016. À l'heure actuelle et selon nos prévisions, les résultats laissent prévoir un équilibre budgétaire ou un très léger excédent pour l'année en cours.

Orientations générales du budget 2017

Pour le prochain budget, le conseil désire maintenir et consolider les services actuellement dispensés. Nous désirons également poursuivre l'orientation visant à encourager la construction de nouvelles résidences ainsi que la venue de nouvelles familles afin de maintenir les services existants. Nous réaliserons certaines mesures et actions identifiées dans le plan de développement local et de la politique des aînés. De plus, au courant de l'année 2017, il y aura consultation et élaboration d'une politique familiale municipale. Quant au prochain programme triennal des dépenses en immobilisations, nos efforts porteront sur des travaux d'amélioration du réseau routier. Nous désirons également poursuivre les efforts d'amélioration réalisés au cours des dernières années au centre communautaire (cuisine). La majorité de ces projets seront possibles seulement suite à l'obtention d'aides financières importantes auprès des gouvernements. Si de nouveaux projets venaient à être considérés au cours du prochain exercice financier, les décisions seraient prises dans le meilleur intérêt des contribuables comme il se doit.

Je vous remercie de l'intérêt et de la confiance témoignés envers votre conseil municipal.

Denis Santerre, maire